

INFORMATION IMPORTANTE

Objet : Remplacement du réseau téléphonique de votre commune.

Madame, Monsieur,

Le réseau téléphonique traditionnel que nous connaissons est sur le point de disparaître : celui-ci est remplacé par un nouveau réseau de fibre optique qui dessert déjà votre commune. Nous sommes aujourd'hui tous concernés par ce remplacement : titulaire d'une simple ligne téléphonique ou d'un abonnement ADSL.

Afin d'anticiper la disparition de votre ancienne ligne téléphonique, contactez un opérateur qui effectuera gratuitement le raccordement de votre logement à la fibre pour assurer la continuité de vos services actuels : n'attendez pas la dernière minute pour éviter la file d'attente et au risque d'être facturé.



Prise téléphonique
ACTUELLE



Prise fibre À INSTALLER PAR
L'OPERATEUR DE VOTRE CHOIX

Le raccordement de votre logement à la fibre se traduit par l'installation d'une nouvelle prise à l'emplacement de votre choix. Pour bénéficier de votre installation il vous suffit de contacter l'opérateur de votre choix (liste des opérateurs fibre habilités à vous proposer une offre fibre au dos du document).

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

ALTITUDE INFRA SOMME
Gestionnaire du réseau fibre de votre commune
communication@somme-fibre.fr

Si vous avez déjà effectué vos démarches, pensez à aider vos proches.

LISTE DES OPÉRATEURS FIBRE À CONTACTER

La fibre vient en remplacement de votre abonnement actuel pour votre ligne téléphonique seule et ou votre accès internet.

JE CONSERVE MON OPÉRATEUR J'APPELLE :	JE CHANGE D'OPÉRATEUR J'APPELLE :
Bouygues Télécom > 1064	Bouygues Télécom > 3106
Nordnet > 3420	Kiwi > 09 80 50 12 12
Orange > 3900	Knet > 09 72 350 350
Sfr > 1023	Nordnet > 3420
	Orange > 3900
	Ozone > 09 73 01 1000
	Sfr > 1099

Les numéros courts ne sont pas surtaxés.

Vous louez votre logement ? Sachez qu'un logement équipé de la fibre se loue plus rapidement.

Vous êtes en résidence secondaire ? Renseignez-vous auprès de votre opérateur et bénéficiez d'une réduction sur votre 2^{ème} abonnement.

Si vous avez déjà effectué vos démarches, pensez à aider vos proches.